

Juridique et fiscal

Droit Social : maîtriser les nouvelles dispositions réglementaires et jurisprudentielles

PROGRAMME

1/ Les mesures RH prises dans le contexte de crise sanitaire

- Le point sur le nouveau dispositif d'activité partielle : différences avec le préexistant, mise en œuvre vis-à-vis des salariés protégés, éviter le risque de discrimination, etc.
- La gestion des absences (arrêts maladie, sort des arrêts pour garde d'enfants au 1er mai)
- Le télétravail, notamment « le jour d'après »
- Focus sur les cas d'inaptitude
- Tour d'horizon des autres mesures en matière de prime Macron, épargne salariale, ...
- La prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 10 juillet 2020 et ses conséquences
- Les opérations de contrôle par l'administration de l'activité partielle

2/ Les représentants du personnel et le Covid 19

- Les possibilités étendues de recours à la visioconférence, à la messagerie instantanée et à la conférence téléphonique
- Les informations/consultations spécifiques liées au dispositif d'activité partielle, au plan de continuation et de reprise d'activité
- Les derniers aménagements en matière de délais de consultation
- Les assouplissements possibles en matière de négociation collective et d'élections professionnelles

3/ Les obligations sanitaires de l'entreprise

- La mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels, notamment au regard des jurisprudences Amazon
- Le rôle du CSE dans la mise en œuvre du plan de reprise d'activité
- La déclinaison d'une politique santé face au covid-19
- Les réactions possibles de l'entreprise en cas de salariés présentant des symptômes à l'issue du confinement

CODE SOC01

Objectifs

Maîtriser les nouvelles dispositions juridiques, réglementaires, jurisprudentielles et conventionnelles.

Public

Directeurs des Ressources Humaines, Responsables des Ressources Humaines, Responsables du personnel.

Pré-requis

Avoir une expérience de gestion du personnel.

Options pédagogiques

Cas pratiques.

Durée

1 journée (7 heures)

Tarif inter par personne

Adhérent : 550 € HT



Géraldine FRANÇON, Avocat au Barreau de Lyon
Fondatrice et associée de FRANCEA AVOCATS - Droit
Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

Sophie TRINCÉA, Avocat au Barreau de Lyon
Associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Social
Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

Les Formatrices :

